

# LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL

mar 19/02/2019 - 09:00

**Source *Baticopro.com***

Le DTG a été institué par la loi Alur du 24 mars 2014. Il est devenu obligatoire à partir du 1er janvier 2017 mais seulement pour certains immeubles et dans certaines situations. Le DTG a été institué par la loi Alur du 24 mars 2014.

## Comment diagnostiquer les mères

Deux éléments sont le signe du développement de champignons et, plus particulièrement, de mères dans une habitation. Le premier est visuel et le second lié à l'odeur. Malheureusement, lorsque ces signes sont repérables, c'est que, justement, le développement a déjà eu lieu et qu'il est plus que temps d'agir avant que l'infestation fongique ne prenne des proportions démesurées qui pourraient vite devenir incontrôlables.

**[Lire la suite sur Baticopro](#)**

